

Le 19 mai dernier, le rapport annuel d'activité de la MIVILUDES pour l'année 2008 a été remis au Premier ministre. Son écho auprès de nos concitoyens a été considérable. C'est la preuve que le phénomène des dérives sectaires, touchant en particulier les domaines de la santé, de la formation professionnelle et de l'éducation des enfants, continue d'être ressenti comme une menace pour les familles et les individus.

Dans le prolongement de ce rapport, il nous est apparu utile d'engager un dialogue public avec tous les acteurs de la lutte contre les dérives sectaires, les pouvoirs publics, les élus, les magistrats, les associations.

L'ambition de ce colloque est de maintenir l'esprit de vigilance, dans le respect de nos libertés fondamentales, ambition partagée par la Ville de Lyon qui nous fait l'honneur de nous accueillir.

Georges Fenech
Président de la MIVILUDES



Mission
Interministérielle
de Vigilance et de
Lutte contre les
Dérives Sectaires

Vigilance et lutte contre les dérives sectaires : état des lieux en France

COLLOQUE NATIONAL

Organisé par la Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires

Le jeudi 26 novembre 2009
à l'Hôtel de Ville de Lyon

Salon Justin Godart
Place de la Comédie
69001 LYON



66, rue de Bellechasse
75007 PARIS
Tél 01 42 75 76 08
Fax 01 42 75 77 92
Mél : miviludes@miviludes.pm.gouv.fr

<http://www..miviludes.gouv.fr>

En partenariat avec :
LCP La Chaîne Parlementaire – Assemblée nationale

Le Courrier des Maires et des élus locaux

La Gazette Santé Social



Avec le soutien de la Ville de Lyon



Vigilance et lutte contre les dérives sectaires : état des lieux en France

COLLOQUE NATIONAL Lyon, 26 novembre 2009

8h30 : Accueil des participants - Collation

9h30 : Ouverture des travaux par Monsieur Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon

Matinée : Comment repérer et prévenir les dérives sectaires

Modératrice : Hélène DELMOTTE, rédactrice en chef adjointe de la « Gazette Santé-Social »

- La politique de la France en matière de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires
Monsieur Georges FENECH, Président de la MIVILUDES
- Le rôle de la représentation nationale
Monsieur Philippe VUILQUE, Député des Ardennes, Président du groupe d'études sur les sectes à l'Assemblée nationale
- Les pratiques à risques sectaires dans le domaine thérapeutique
Monsieur Didier HOUSSIN, Directeur général de la santé*

Échanges avec les participants

- L'Éducation nationale et la lutte contre les dérives sectaires
Monsieur Roland DEBBASCH, Recteur de l'académie de Lyon
- Risques sectaires et formation professionnelle : La politique de contrôle des organismes de formation professionnelle face au risque de dérives sectaires
Madame Marie MOREL, chargée de la Sous-Direction « Politiques de formation et du contrôle », Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Les compétences du conseil régional face au risque de dérives sectaires
Madame Farida BOUDAOU, Conseillère déléguée à l'apprentissage, représentant le Président de la région Rhône-Alpes

Échanges avec les participants

Déjeuner libre

*Le Professeur Didier HOUSSIN, empêché, est représenté par Madame Catherine LEFRANC, Sous-Directrice «Politique des pratiques et des produits», Direction générale de la santé

Après-midi : Comment lutter contre les dérives sectaires, dispositif actuel et propositions

Modérateur : Xavier BRIVET, rédacteur en chef du « Courrier des Maires »

- Les groupes de travail spécialisés en préfecture
Monsieur Michel TOURNAIRE, Directeur de Cabinet de Jacques GÉRAULT, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône
- Dérives sectaires et action publique
Monsieur Jean-Olivier VIOU, Procureur général près la Cour d'appel de Lyon
- La spécificité de l'enquête en milieu sectaire
Monsieur Bernard MALFAY, Commandant
Office Central de Répression des Violences aux Personnes (OCRVP-DCPJ)
- L'assistance aux victimes : le rôle des associations
Madame Catherine PICARD, Présidente de l'UNADFI*
Monsieur Jacques MIQUEL, Président du CCMM**

Échange avec les participants

Clôture des travaux par Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'État à la Justice

Rafraîchissements

*UNADFI : Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes
** CCMM : Centre contre les manipulations mentales